

LES 3 B
Société à responsabilité Limitée au capital de 500 000 euros
Siège social : 8 Rue de la Claie – 49070 BEAUCOUZE
480 628 593 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2025
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 236 922,08 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés	150 000,00 euros
Soit 3,9370 euros par part sociale	

Au compte « autres réserves »	86 922,08 euros
-------------------------------	-----------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est réparti comme suit :

- le montant non éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 127 972,20 euros
- le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 22 027,52 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :
Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2023	/	/	/
31/12/2022	200 000 €	31 369	168 631 €
31/12/2021	400 050 €	70 749	329 301 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



SARL LES 3 B

États financiers

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Agences immobilières
8 RUE DE LA CLAIE , 49070 BEAUCOUZE
SIREN : 480628593



États financiers

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>	131 044	- 98 620	32 424	45 661
<i>Fonds commercial (1)</i>	1 580 467		1 580 467	1 346 369
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	758 035		758 035	758 035
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	11 250		11 250	
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	209 865	- 164 618	45 247	61 930
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	10 224	- 4 751	5 473	6 933
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 162 437	- 797 064	365 373	437 377
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	161 647		161 647	165 297
<i>Créances rattachées à des participations</i>	397 827		397 827	277 466
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	6 734		6 734	6 734
<i>Prêts</i>	9 750		9 750	8 000
<i>Autres immobilisations financières</i>	34 762		34 762	34 762
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	4 474 041	-1 065 053	3 408 989	3 148 566
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	10 122		10 122	2 827
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	348 180		348 180	288 607
<i>Autres créances (3)</i>	82 056		82 056	196 199
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	3 905 761		3 905 761	3 196 777
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	16 957		16 957	8 790
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	4 363 076		4 363 076	3 693 200
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	8 837 117	-1 065 053	7 772 064	6 841 766
(1) Dont droit au bail			268 602	268 602
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Part à plus d'un an				

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	201 900	201 900
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 810 054	1 804 323
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	236 922	5 731
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 798 876	2 561 954
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 335 783	1 539 749
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 105	5 966
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 698	379 396
Dettes fiscales et sociales	1 058 460	664 634
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 155 143	1 690 066
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	4 973 188	4 279 812
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	7 772 064	6 841 766
(1) Dont à moins d'un an	4 114 373	3 392 202
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		19
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	9 741 975	8 865 446	876 529	10
Chiffre d'affaires net	9 741 975	8 865 446	876 529	10
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	141 136	241 775	- 100 639	- 42
Autres produits	2 164	2 474	- 310	- 13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 885 275	9 109 695	775 580	9
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	4 586 727	3 625 641	961 086	27
Impôts, taxes et versements assimilés	186 864	176 145	10 719	6
Salaires et traitements	3 646 759	4 209 535	- 562 776	- 13
Charges sociales	941 794	971 870	- 30 076	- 3
Dotations aux amortissements sur immobilisations	124 683	140 917	- 16 234	- 12
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	6 533	764	5 769	755
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 493 360	9 124 872	368 488	4
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	391 915	- 15 177	407 092	- 2 682
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	24 890	10 696	14 195	133
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	35 310	33 440	1 869	6
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	60 200	44 136	16 064	36
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	42 677	22 223	20 454	92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	42 677	22 223	20 454	92
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	17 523	21 913	- 4 390	- 20
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	409 438	6 736	402 702	5 979

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	26 289	2 100	24 189	1 152
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	26 289	2 100	24 189	1 152
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>		9 525	- 9 525	- 100
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	71	138	- 67	- 49
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	71	9 663	- 9 592	- 99
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	26 218	- 7 563	33 781	- 447
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>	88 167		88 167	
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	110 567	- 6 558	117 125	- 1 786
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 971 764	9 155 931	815 833	9
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 734 842	9 150 200	584 642	6
RESULTAT DE L'EXERCICE	236 922	5 731	231 191	4 034

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 7 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- Agencements des constructions : 10 à 20 ans

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 10 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 235 448		245 347			2 480 796	
Fonds commercial	1 346 369		234 097			1 580 467	
Autres immobilisations incorporelles	889 079		11 250			900 329	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 366 207		21 369		5 049	1 382 526	
Terrains							
Constructions	209 865					209 865	
Installations techniques matériels et outillages industriels	10 224					10 224	
Installations générales agencements divers	810 957		2 357			813 314	
Matériel de transport	35 892		9 072		5 049	39 915	
Autres immobilisations corporelles	299 268		9 940			309 208	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	492 259		135 848	6 817	10 570	610 719	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	442 763		134 098	6 817	10 570	559 474	
Autres titres immobilisés	6 734					6 734	
Prêts et autres immobilisations financières	42 762		1 750			44 512	
Total	4 093 914		402 564	6 817	15 619	4 474 041	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS	245 347	21 369	135 848	402 564
Réévaluations				
Acquisitions	245 347	21 369	135 848	402 564
Apports				
Créations				
Virements de l'actif circulant				
Virements de poste à poste				
Total des augmentations	245 347	21 369	135 848	402 564
VENTILATION DES DIMINUTIONS		5 049	17 387	22 436
Virements de poste à poste			6 817	6 817
Cessions		5 049	10 570	15 619
Mises hors service				
Scissions				
Virements vers l'actif circulant				
Total des diminutions		5 049	17 387	22 436

Immobilisations incorporelles

Fonds Commercial

	Eléments achetés	Eléments réévalués	Eléments reçus en apport	Total
Fonds Commercial	1 311 864			1 311 864

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Fonds commercial

Le fonds commercial "Foncière Anjou", a été acquis le 1er janvier 1982, pour un montant de 48 784 €, auprès de l'EURL Foncière Anjou.

Le fonds commercial "Transactions immobilières", sis à Brissac Quincé, a été acquis le 01/01/2007, pour un montant de 104 400 €, auprès de l'EURL Brissac Immobilier.

Le fonds commercial de gestion, de location et de transaction immobilière, sis à Chateaufort-sur-Sarthe, a été acquis le 5 octobre 2008, pour un montant de 127 440 €, auprès de JV Immobilier.

Le fonds de commerce d'agence immobilière, sis à Bouchemaine, a été acquis le 21 juillet 2011, pour un montant de 90 000 €, auprès de l'EURL Foncière Anjou.

Le fonds de commerce d'agence immobilière, sis à Saint Sylvain d'Anjou, a été acquis le 21 décembre 2020, pour un montant de 113 000 €, auprès de la société EMANEA..

Le fonds de commerce d'agence immobilière, sis à Chatellillon Plage, a été acquis le 29 décembre 2022, pour un montant de 100 000 €, auprès de la société LRD AGENCES.

Le fonds de commerce d'agence immobilière, sis à Cholet, a été acquis le 1er juillet 2024, pour un montant de 234 097 €, auprès de la société LEGER EXPERT CONSEIL.

Droit au bail

Le droit au bail de Saint Barthélémy a été acquis le 28 décembre 2006, pour un montant de 20 000 €, auprès de l'EURL Brissac Immobilier.

Le droit au bail rue des Lices, a été acquis le 10 novembre 2010, pour un montant de 68 602 €, auprès de l'EURL Foncière Anjou.

Le droit au bail Place du Lycée, a été acquis le 29 janvier 2021, pour un montant de 100 000 €, auprès de la SARL NEGOT FOR YOU.

Le droit au bail rue Franklin, a été acquis le 29 janvier 2021, pour un montant de 50 000 €, auprès de la SARL NEGOT FOR YOU.

Mali de fusion

Le mali de fusion constaté pour un montant de 118 364 €, lors de la TUP Brissac Immobilier le 1er janvier 2007.

Le mali de fusion constaté pour un montant de 562 554 €, lors de la TUP Foncière Anjou le 31 décembre 2016.

Mandats

Les mandats de gestion locatives achetés le 29 février 2008, pour un montant de 95 000 €, auprès de JV Immobilier.

Un test de valorisation des immobilisations incorporelles a été effectué. Aucune dépréciation n'est à constater.

Boni de fusion

Boni de fusion constaté pour un montant de 377 168 €, lors de la TUP Loumae, le 23 décembre 2022.

Boni de fusion constaté pour un montant de 260 172 €, lors de la TUP Maison Blanche Services Immobilier, le 23 décembre 2022.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
LES 3B SYNDIC	1 000	8 676	100,00%	1 033
2L IMMO	1 500	- 231 399	100,00%	- 25 653
Participations (détenues entre 10 et 50%)				
44 IMMO	10 000	220 945	40,00%	21 069
3BG	1 000	7 103	50,00%	7 103
LES HERBIERS GESTION	20 000	199 217	50,00%	- 3 398
SAINT MARC	1 000	- 10 080	40,00%	- 2 778
MIMOSA	1 000	93 974	20,00%	7 582

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)	38 100	38 100	228 040		
Participations (détenues entre 10 et 50%)	104 900	104 900	56 338		

Autres filiales françaises

Autres filiales étrangères

Autres Participations françaises

Autres Participations étrangères

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 383	13 237		98 620
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	85 383	13 237		98 620
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	859 965	111 446	4 979	966 433
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	147 935	16 683		164 618
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	3 290	1 461		4 751
<i>Installations générales agencements divers</i>	446 846	62 443		509 289
<i>Matériel de transport</i>	24 786	5 222	4 979	25 029
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	237 109	25 637		262 746
Total	945 348	124 683	4 979	1 065 053

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	442 338		442 338
<i>Créances rattachées à des participations</i>	397 827		397 827
<i>Prêts (1)</i>	9 750		9 750
<i>Autres immobilisations financières</i>	34 762		34 762
ACTIF CIRCULANT	447 193	447 193	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	348 180	348 180	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances fiscales et sociales</i>	36 487	36 487	
<i>Groupes et associés (1)</i>	7 248	7 248	
<i>Débiteurs divers</i>	38 320	38 320	
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 957	16 957	
Total	889 531	447 193	442 338

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Clients</i>		9 509	- 9 509	- 100
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	84 456	117 761	- 33 305	- 28
Total	84 456	127 270	- 42 814	- 34

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000 € décomposé en 38 100 titres d'une valeur nominale de 13,12 €.

Le capital social est entièrement libéré.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré		
Résultat de l'exercice précédent celui déclaré	5 731	
Prélèvement sur les réserves		
Affectations aux réserves légales		
Affectations aux autres réserves		5 731
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
Total	5 731	5 731

Décision de l'assemblée générale au 21 juin 2024.

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	500 000					500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	201 900					201 900
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	50 000					50 000
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	1 804 323	5 731				1 810 054
Report à nouveau						
Autres répartitions						
Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat						
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter						
Résultat de l'exercice	5 731	- 5 731		236 922		236 922
Situation nette	2 561 954			236 922		2 798 876
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total des capitaux propres	2 561 954			236 922		2 798 876

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	1 340 887	482 072	796 124	62 692
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	1 335 783	476 968	796 124	62 692
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	5 105	5 105		
DETTES FOURNISSEURS	418 698	418 698		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	418 698	418 698		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 058 460	1 058 460		
AUTRES DETTES	2 155 143	2 155 143		
<i>Autres dettes</i>	2 155 143	2 155 143		
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	4 973 188	4 114 373	796 124	62 692

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 2 107

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	37 707	54 751	- 17 044	- 31
<i>Charges à payer - Divers</i>	220 159	129 828	90 332	70
Total	257 867	184 579	73 288	40

Les montants inscrits dans ces rubriques ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	16 957		
Total	16 957		

Les montants inscrits dans ces rubriques ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Notes relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Production vendue - biens</i>			
<i>Production vendue - services</i>	9 741 975		9 741 975
Chiffre d'affaires net	9 741 975		9 741 975

Charges et produits d'exploitations et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 800 €

Honoraire des autres services : 0 €

Résultat financier

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation</i>	24 890	10 696	14 195	133
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés</i>	35 310	33 440	1 869	6
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	60 200	44 136	16 064	36
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	42 677	22 223	20 454	92
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	42 677	22 223	20 454	92
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	17 523	21 913	- 4 390	- 20

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	141 136			141 136

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion		9 525	- 9 525	- 100
Produits exceptionnels de gestion				
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		- 9 525	9 525	- 100
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	71	138	- 67	- 49
Produits de cession d'éléments d'actifs	26 289	2 100	24 189	1 152
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	26 218	1 962	24 256	1 236
Dotation aux amortissements except.				
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	26 218	- 7 563	33 781	- 447

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Base	À payer / à déduire
IS BRUT	539 151	130 538
IS au taux réduit (15%)	42 500	6 375
IS au taux normal (25%)	496 651	124 163
Plus-values nettes à long terme 15%		
Plus-values nettes à long terme 19%		
TOTAL IS Brut	539 151	130 538
CRÉANCES		41 529
Crédits d'impôts imputés en N		26 529
Carry back antérieur à imputer		
Carry back imputé en N		
Acomptes versés - 1		
Acomptes versés - 2		
Acomptes versés - 3		
Acomptes versés - 4		15 000
IS à payer	539 151	89 009
Contribution sociale 3,3%		
(- versements déjà effectués)		
CSB		
Contribution sur les revenus locatifs 2,5%		
(- versements déjà effectués)		
CRL		
Montant total à payer ou se faire rembourser	539 151	89 009

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			236 922
Impôt sur les bénéfices			110 567
Supplément d'impôt lié aux distributions			
Résultat avant impôt			347 489
Provisions réglementées relatives aux immobilisations			
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers			
Provisions pour investissements			
Autres provisions réglementées relatives aux immobilisations			
Provisions réglementées relatives aux stocks			
Provisions pour hausse des prix			
Provisions pour fluctuation des cours			
Autres provisions réglementées relatives aux stocks			
Provisions diverses			
Provisions relatives aux autres éléments de l'actif			
Amortissements dérogatoires			
Provision spéciale de réévaluation			
Plus-values réinvesties			
Autres provisions réglementées			
Provisions réglementées			
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			347 489

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	409 438	110 567	298 871
Résultat exceptionnel	26 218		26 218
Participation des salariés	- 88 167		- 88 167
Résultat comptable	347 489	110 567	236 922

Situation fiscale différée ou latente

	Base	Montant
SITUATION FISCALE DIFFEREE		
IMPÔT DIFFÉRÉ DÙ		
Provisions règlementées		
Charges déduites fiscalement et non comptabilisées		
Ecart de conversion Actif		
Résultat société transluclide - déficit		
Produits non imposables temporairement (à réintégrer l'année suivante)		
Subventions d'investissement		
Autres produits non imposables		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts		
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)	88 167	
Congés payés		
Participation des salariés	88 167	
Autres charges		
A déduire ultérieurement		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Autres éléments		
Produits imposés fiscalement et non comptabilisés		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts	88 167	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	- 88 167	
SITUATION FISCALE LATENTE		
IMPÔT LATENT DÙ		
Plus-values différées		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts		
CRÉDIT À IMPUTER		
Déficits fiscaux reportables		
Autres		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	- 88 167	- 17 792

Autres informations

Effectifs

Effectif moyen du personnel : 82 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	82	
<i>Cadres</i>	3	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	1	
<i>Employés</i>	78	
<i>Ouvriers</i>		
Total	82	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	485 307
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	1 267 959
Autres engagements donnés	
Total	1 753 266

Crédit bail

	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				948 586	948 586
Cumul des amortissements théoriques sur exercices antérieurs				425 141	425 141
Dotations théoriques de l'exercice				212 049	212 049
Total amortissements théoriques				637 191	637 191
Valeur nette				311 396	311 396
Cumul des redevances des exercices antérieurs				433 026	433 026
Redevances payées sur l'exercice				213 786	213 786
Total redevances payées				646 811	646 811
Redevances restantes à payer à un an au plus				198 793	198 793
Redevances restantes à payer à plus d'un an et cinq ans au plus				267 264	267 264
Redevances restantes à payer à plus de cinq ans					
Total redevances restantes à payer				466 057	466 057
Valeur résiduelle à un an au plus				2 418	2 418
Valeur résiduelle à plus d'un an et cinq ans au plus				16 151	16 151
Valeur résiduelle à plus de cinq ans					
Total valeur résiduelle				18 570	18 570

SARL LES 3 B

8, rue de la Claie
49070 BEAUCOUZE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

GESCO

Commissaire aux comptes

81 rue des Ponts de Cé – 49000 ANGERS
Tél. : 02.41.47.15.16
e-mail : angers@gesco-sa.fr
www.gesco-sa.fr

Société de commissariat aux comptes - Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SAS au capital de 392.000 Euros – RCS Angers B 321 943 698

SARL LES 3 B

8, rue de la Claie
49070 BEAUCOUZE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

En application de l'article R.223-6 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

□ ***Avance financière accordée à la SCI SAINT MARC***

Au cours de l'exercice, la SARL LES 3 B a accordé une avance financière à la SCI SAINT MARC dans laquelle la société LES 3 B est associée.

Le montant accordé à la clôture s'élève à 3.724 euros et ne fait pas l'objet d'une rémunération.

□ ***Avance financière accordée à la SARL FINANCIERE LES 3 B***

Au cours de l'exercice, la SARL LES 3 B a accordé une avance financière à la SARL FINANCIERE LES 3 B (associée de la société LES 3 B).

Le montant accordé à la clôture s'élève à 6.435 euros et pour laquelle il a été compté des intérêts pour 813 euros.

□ ***Convention de prestations de services par la SARL FINANCIERE LES 3 B***

La SARL FINANCIERE LES 3 B, associée de la société SARL LES 3 B, a conclu une convention de prestations de services avec la SARL LES 3 B. Cette convention en date du 2 février 2024, pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 décembre 2024, renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois, prévoit l'assistance de la SARL FINANCIERE LES 3 B sur les missions de transactions et d'intermédiation locative.

La charge comptabilisée sur l'exercice 2024 relative à ces prestations s'élève à 857.000 euros.

□ ***Location à la SCI DES LICES***

En application du bail commercial du 1^{er} janvier 2024, la SCI DES LICES, met à disposition à la société LES 3 B, un local commercial pour exercer son activité sur le site :

- 3 Boulevard de la République à Thouarcé (49),

La charge de loyer enregistrée sur l'exercice 2024 relative à ce loyer s'élève à 9.000 euros.

□ ***Convention de mise à disposition SAS LES 3 B SYNDIC***

La SARL LES 3 B et la SAS LES 3 B SYNDIC, dont Monsieur Sébastien BLANVILLAIN assure les fonctions de Président, ont conclu une convention de mise à disposition de personnel le 2 janvier 2025. Cette convention est conclue pour une durée de 4 ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026. Elle prévoit la mise à disposition de Monsieur Aurélien DECHEZELLES et Madame Anne LE LEVIER, pour la gestion des clients du Syndic – les copropriétaires, la gestion de la facturation et de la comptabilité et la gestion des envois de courriers.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la facturation émise par la SARL LES 3 B au titre de cette convention s'élève à 53.000 euros.

□ ***Convention de mise à disposition SAS 3 BIS***

La SARL LES 3 B et la SAS 3 BIS, dont Monsieur Nicolas DELAMORTE assure les fonctions de Président, ont conclu une convention de mise à disposition le 1^{er} juillet 2023. Cette convention est conclue pour une durée de 6 mois, du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023 et a fait l'objet d'une reconduction au titre de 2024. Elle prévoit la mise à disposition de Monsieur Nicolas DELAMORTE afin d'exécuter des missions de consultant immobilier.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la facturation émise par la SARL LES 3 B au titre de cette convention s'élève à 48.000 euros.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

❑ *Convention de mise à disposition SAS LES HERBIERS GESTION*

La SARL LES 3 B et la SAS LES HERBIERS GESTION, dont Monsieur Sébastien BLANVILLAIN assure les fonctions de Président, ont conclu une convention de mise à disposition le 2 janvier 2020. Compte tenu de la délégation totale de la gestion locative de la SAS LES HERBIERS GESTION à la SARL LES 3 B, cette convention prévoit un prêt de main d'œuvre à but non lucratif entre les deux sociétés.

Cette convention a pour objet de mettre à disposition de la SAS LES HERBIERS GESTION le travail de Madame Nathalie GUERINEAU dans sa fonction de chargée de gestion.

Cette prestation est facturée par la SARL LES 3 B à un montant correspondant à 25 % des honoraires de gestion hors taxes générés par la SAS LES HERBIERS GESTION.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la facturation émise par la SARL LES 3 B au titre de cette convention s'élève à 18.358 euros.

❑ *Location par la SARL LES 3 B de locaux d'exploitation détenus par la SCI ADELE CONSIDERE*

En application de divers baux, la SCI ADELE CONSIDERE, met à disposition des locaux dans lesquels la société LES 3 B exerce son activité dans les sites :

- 17 Grand Rue à Château-Gontier (53),
- 35 rue Victor Hugo à Segré (49),
- 9 rue Saint-Jean à Thouarcé (49),
- 7 rue Saint-Jean à Thouarcé (49),
- 8 rue du Général Leclerc au Lion d'Angers (49),
- 8 place Georges Clémenceau à Brissac Quincé (49).

La charge de loyer enregistrée sur l'exercice 2024 relative à ces loyers s'élève à 94.236 euros.

❑ *Location à la SCI DES LICES*

En application de divers baux, la SCI DES LICES, met à disposition des locaux dans lesquels la société LES 3 B exerce son activité dans les sites :

- 43 rue des Lices à Angers (49),
- 47 rue du Vieux Pont et 2 rue Fleury à Chalonnes sur Loire (49),
- 4 route d'Angers à Saint-Barthélemy (49),
- 2 rue Harrouys à Carquefou (44)
- 50 boulevard Félix Grat à Laval (53)
- 58 avenue de Strasbourg à Chatellaillon Plage (17)

La charge de loyer enregistrée sur l'exercice 2024 relative à ces loyers s'élève à 192.150 euros.

□ Location à la SCI D4B

La SCI D4B, dont Messieurs Sébastien BLANVILLAIN, Fabrice BERTAY, Thierry BERNARD, Aurélien DENECHERE sont associés, a donné en location à la SARL LES 3 B des locaux commerciaux situés 5 rue David d'Angers à Montreuil Juigné (49).

La charge de loyer enregistrée sur l'exercice 2024 relative à ce loyer s'élève à 19.778 euros.

□ Avances financières accordées

Au cours de l'exercice, la SARL LES 3 B a accordé des avances financières aux sociétés suivantes :

- à la société LES 3 BIS, une somme qui s'élève à 104.003 euros à la clôture et pour laquelle il a été compté des intérêts pour 6.080 euros,
- à la société 44 IMMO, une somme qui s'élève à 7.338 euros à la clôture et pour laquelle il été compté des intérêts pour 636 euros,
- à la société LES 3 B SYNDIC, une somme qui s'élève à 3.040 euros à la clôture et pour laquelle il a n'a pas été pris en compte d'intérêt,
- à la société 2L IMMO, une somme qui s'élève à 225.000 euros à la clôture et pour laquelle il n'a pas été pris d'intérêt,
- à la société LES HERBIERS GESTION, une somme qui s'élève à 45.581 euros à la clôture et pour laquelle il a été compté des intérêts pour 2.424 euros.

Fait à Angers, le 18 juin 2025

Pour GESCO SAS,
Commissaire aux comptes

François BOISRAMÉ
Associé

